

AVIS A LA POPULATION

Le Maire de la Ville de Fontenay-le-Comte soussigné, informe la population, en application des articles L.34-9-1 et R.20-13-1 du Code des postes et communications électroniques, qu'il a reçu le 8 novembre 2024, de la part de la société ORANGE, représentée par AXIANS MOBILE OUEST, un dossier d'information relatif à un projet de modification d'un relais de téléphonie ORANGE situé rue Louis-Marie Lescure - chemin rural n°13, sur la parcelle cadastrée section ZD n°124.

A la demande du Maire du 7 août 2024, il a été communiqué à la Ville par ORANGE / AXIANS MOBILE OUEST la simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par l'installation concernée le 08 novembre 2024.

Le dossier, la simulation et le présent avis sont consultables pendant 3 semaines :

- sur le site internet de la Ville <http://www.fontenaylecomte.fr/>
- à l'accueil de la Mairie au 4 quai Victor-Hugo de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 du lundi au vendredi.

Après cette date, ils seront consultables à la Direction affaires juridiques de la Ville de Fontenay-le-Comte.

Les habitants ont la possibilité de faire part au Maire de leurs observations par courrier pendant un délai de 3 semaines à compter de la mise à disposition du dossier et de la simulation, à l'adresse : *M. Ludovic HOCBON, Maire, Ville de Fontenay-le-Comte, Hôtel de Ville, 9 rue Georges-Clemenceau – 85201 FONTENAY-LE-COMTE CEDEX.*

Hôtel de Ville de Fontenay-le-Comte, le **15 NOV. 2024**

Le Maire,


Ludovic HOCBON